

Les détectives pour les nuls, une bible pour l'ARP ?

En novembre 2016 est sorti Les détectives privés pour les nuls. Si de nombreux romans existaient déjà sur le sujet, la profession restait méconnue du grand public. En quoi cet ouvrage se distingue-t-il des précédents ?

Une image redorée en clarifiant les idées préconçues : Cet ouvrage reprend les images préconçues du détective privé présentes dans l'inconscient collectif, ainsi que les différentes appellations qui créent une confusion dans la croyance populaire. En expliquant que ces images ne reflètent pas la réalité actuelle, et en clarifiant les différents termes utilisés pour nommer la profession, les auteurs redonnent une image positive du détective privé, davantage en adéquation avec la réalité.

Les auteurs ont également mis l'accent sur l'exigence d'une formation reconnue par l'Etat, et l'obligation d'obtenir un agrément pour pouvoir exercer la profession.

Enfin, un Chapitre entier est dédié à la déontologie qui encadre le métier de détective privé. A travers ce chapitre, *Les détectives privés pour les Nuls* démontre l'importance de règles déontologiques qui encadrent la profession. On y trouve notamment une explication détaillée sur le secret professionnel, qui permet de garantir la confidentialité de toute information confiée à un détective privé.

Un aspect juridique prédominant : Dans ce livre, les auteurs ont souhaité démontrer l'importance de la réglementation dans la profession de détective privé. En effet, dans l'esprit du public, ce métier n'est soumis à aucune règle, aucune formation, aucun encadrement. Dans cet objectif, une partie entière est développée sur l'aspect juridique qui entoure aujourd'hui la profession. Au sein de cette partie « Ce que dit la loi pour les détectives », sont développés plusieurs thèmes, tels que les bases indispensables de droit et réglementations, les interdits et les obligations pour un détective, ou encore un rappel des droits de l'Homme. D'autres chapitres intègrent également de nombreux rappels de la législation et les normes en vigueur qui entourent et réglementent la profession. *Les Détectives pour les Nuls* prodigue également des conseils pour rester dans la légalité et dans le respect des libertés fondamentales.

Un problème dû à l'évolution de la législation : En effet, le livre comportant de nombreux textes de loi, un problème de mise à jour du livre pourrait se poser, du fait de l'évolution permanente de la législation. Nous pouvons ainsi déjà noter des erreurs sur les articles du Code civil, et notamment les plus importants de la profession qui ont été modifiés à la suite de la réforme de droit des contrats d'octobre 2016.

Une profession qui suppose la discrétion : si la sortie de ce livre est une aubaine pour les étudiants, elle est un peu en contradiction avec le principe du métier. En effet dévoiler au grand public les ficelles du métier, ou encore les techniques que les détectives utilisent, apparaît comme une idée gênante. De nombreuses informations présentes dans ce livre auraient dû à notre sens rester au sein de la profession dans un souci de protection et de discrétion.

Lola D.

Ecole Supérieure des Agents de Recherches Privées

Siège Administratif : 55 Avenue Marceau – 75116 PARIS

Déclaration Préfecture Police de Paris : W751211114Siret : 534 298 005 00016 - APE : 9499Z

Déclaration d'activité DIRECCTE : 11754785475, ne vaut pas agrément de l'Etat

Autorisation d'exercice CNAPS : FOR-075-2028-04-11-20230585826

Certification QUALIANOR – Référencement DataDock

Créée par le SNARP



Nos partenaires :

